



COMMUNE DE HOLLERICH
SECTION 'F' DE MERL-NORD

LEGENDE :

- = 1 NIVEAU.
- = 2 NIVEAUX H = 8,50 m.
- = 3 NIVEAUX - 1 RETRAIT. HAUTEUR CORNICHE = 9,10 m. ; RETRAIT = 11,75 m.
- = 3 NIVEAUX HAUTEUR CORNICHE = 9,10 m.

= VERKEHRSBERÜHIGTE ZONEN.

DÉCEMBRE 1975

L'INGÉNIEUR GÉOMÈTRE DE LA VILLE :

PROJET D'AMÉNAGEMENT PARTICULIER.

L'ARCHITECTE : LUXEMBOURG, LE 30.5.1977.

2.3.1981.

Echelle 1 : 1000

Appartient à la délibération
du conseil communal du
7 NOV. 1983 No. 66/717

PROJET PARTICULIER D'AMENAGEMENT «SCHEIWIESCHEN»

SCHEMA D'ATTRIBUTION

MASSE TOTALE A REMEMBRER	10 ^{ha} 19 ^a 36 ^{ca}
MASSE D'APPORT DE LA COMMUNAUTE (SANS APPORT DE L'ETAT NI DE LA VILLE)	9 ^{ha} 54 ^a 09 ^{ca}
MASSE DE TERRAIN A BATIR NET ATTRIBUEE A LA COMMUNAUTE (SANS ATTRIBUTION NI A L'ETAT NI A LA VILLE) 0,7 x 954,09	6 ^{ha} 57 ^a 86 ^{ca}
ATTRIBUTION A L'ETAT (A ECHANGER CONTRE TERRAIN RUE YOLANDE)	44 ^a 81 ^{ca}
ATTRIBUTION A LA VILLE EN TERRAIN A BATIR NET VERDURE ET JEUX (APRES L'ECHANGE RUE YOLANDE AVEC L'ETAT)	1 ^{ha} 21 ^a 10 ^{ca}

POURCENTAGES GLOBAUX QUANT A L'UTILISATION DES TERRAINS :

TERRAIN A BATIR NET	6 ^{ha} 57 ^a 86 ^{ca}	= 68,42 %
VERDURE PUBLIQUE ET JEUX	1 ^{ha} 21 ^a 10 ^{ca}	= 11,88 %
VOIRIE PUBLIQUE	2 ^{ha} 00 ^a 85 ^{ca}	= 19,70 %
	10 ^{ha} 19 ^a 36 ^{ca}	= 100,00 %

NOTE : LES MASSES INDIQUEES ONT ETE CALCULEES SUR PLAN ET PEUVENT LEGEREMENT VARIER LORS DU MESURAGE SUR LE TERRAIN.

Vu et approuvé
Luxembourg, le 31 OCT. 1984
Le Ministre de l'Intérieur.
Jean SPAUTZ

VILLE DE LUXEMBOURG
ADMINISTRATION COMMUNALE
SERVICE D'URBANISME

4 JUIL. 1983